abitants de la commune de Mazères-Lezons

> numéro 6

écembre 2009

Un débat sur l'identité nationale.. Mais pourquoi donc ?

La question de notre identité est si complexe qu'un débat national n'y répondra pas, au contraire !

Ce débat est inutile parce que les vraies questions des citoyens d'identité française aujourd'hui sont des questions d'emploi, de pouvoir d'achat, d'éducation, de formation, de sauvegarde de l'agriculture locale, de retraites, etc...

Ce débat est dangereux parce que les plus zélés seront tentés de prouver qu'ils sont plus français que d'autres, lesquels brandiront leurs origines, leur religion et «leur» nationalisme.

Suis-je Française? Oui, assuré-ment, c'est inscrit sur mes papiers d'identité. Pourtant je suis aussi Béarnaise, Européenne, femme, catholique, « fille de », « mère de » et aujourd'hui « maire de »...

Je me sens Mazéroise quand je suis à Pau, Béarnaise quand je suis à Paris, Française quand je suis à Rome, et quand je suis à Dakar ou New York, je me sens « Européenne-de-France-qui-vit-à-Pau-dans-les-pyrénées-entre-Biarriz-et-Lourdes ».

L'identité est multiple, concen-trique, mais elle ne peut pas être que « nationale ».

> Éditorial

Ce débat que personne n'attendait est dangereux car il est source de tensions entre les Français d'origine française et les Français d'origine étrangère, entre les Français basques et les Basques français, ou encore entre les Français catholiques, agnostiques musulmans ivife

L'identité républicaine est le véri-table ciment de l'identité française multiple. Ce ciment républicain porte un drapeau et une devise : liberté, égalité, fraternité. On pourrait ajouter la laïcité si précieuse.

ajouter la laicité si précieuse.

Sur le monument aux morts de notre village, nous rendons hommage aux enfants de Mazères-Lezons morts pour la France; ils sont de chez nous, mais ils sont tombés sur le champ d'honneur aux côtés de leurs camarades, Béarnais, Basques, Bretons, Algériens ou Sénégalais...

À Mazères, nous ne débattons pas sur l'identité française. En revanche sur l'identité française. En revanche nous nous engageons pour vivre ensemble dans la richesse de nos cultures, de nos langues, de nos identités. Cette année encore, la formidable opération du Téléthon organisée par les bénévoles du Centre social et des associations mazéroises a été un succès. Notre village, tous les villages et toutes les villes de France s'illustrent quotidiennement dans des actions nombreuses et d'intérêt général, nombreuses et d'intérêt général, dans la culture, l'éducation, le sport, l'animation festive, la solidarité, la générosité...

Et si c'était cela l'identité française ?

> Rencontre...

Les Aînés dans le Gers

Avec le CCAS, les « Aînés » ont visité le 8 octobre le village de Larressingle, la « petite Carcassonne » du Gers. Un chaud soleil inattendu s'est invité avec les cent quinze participants pour des retrouvailles dans la joie et la convivialité. Au programme : une petite promenade dans le village fortifié, un déjeuner à l'auberge voisine qui s'est fini en chansons, une visite du camp médiéval pour des démonstrations de machines de guerre avec des volontaires courageux... Cette journée fut très agréable et très appréciée de tous.

Retrouvez les photos souvenir sur : www.mazeres-lezons.fr



Visite du camp médiéval de Larressingle

... bloc note... bloc note... bloc note...

> Rendez-vous pour fêter 2010!

Tous les habitants sont conviés à la cérémonie des vœux de la municipalité, le vendredi 15 janvier 2010 à 18 h 30, salle Marcelle Courtois. Venez nombreux!

Et les Aînés sont invités au traditionnel déjeuner du nouvel an du CCAS, le dimanche 17 janvier 2010, salle Marcelle Courtois.



> Vandalisme

Les dégradations récurrentes sur du mobilier urbain de la commune sont déplorables : panneaux de signalisation, lampadaires publics... Outre le danger qui peut en résulter pendant le temps nécessaire au remplacement de la signalisation et de l'éclairage, ces gestes inciviques ont pour conséquence d'alourdir les dépenses communales. Les vandales devraient se souvenir que ce sont eux-mêmes et l'ensemble des contribuables qui paient la facture!

> Pensez à suivre l'actualité sur : www.mazeres-lezons.fr



Sommaire



>page I

- Éditorial
- > Rencontre...
- > Bloc note...



- > Taxe d'habitation et taxe foncière : comment ça marche?
- > Portrait de... Carole Sapioule, présidente du Centre social



>page 3

- > En direct de Mazères-Lezons
- > Zoom... Aprener en biarnès
- a l'escòla



>page4

- > Avec vos élus...
- > Chez nous... Per noste...

> À quoi

servent

le budget

ces taxes?

Elles alimentent

de la Commune,

de la Communauté

d'agglomération,

du Département,

la taxe foncière.

et de la Région pour

AWAS D'IMPOSITION TAXES FONCETUES

2009

> Taxe d'habitation et taxe foncière

comment ça marche?

Certains Mazérois nous ont fait part de leur étonnement en découvrant sur leur feuille d'impôt une augmentation de 4.68 % des taxes d'habitation et foncière, au lieu des 2,5% annoncés par la municipalité au moment du vote du taux des taxes.

Petite lecture quidée de nos feuilles d'impôts locaux pour comprendre comment les 2,5 % se seraient changés en 4,68 %:

> Qu'est-ce que la Taxe d'habitation ?

C'est une taxe qui s'applique à tous les locaux garnis meublés affectés à l'habitation. Elle est établie au nom « des personnes qui ont à quelque titre que ce soit, la disposition ou la jouissance, de locaux imposables » au 1er janvier de l'année d'imposition.

> Qu'est-ce que la Taxe foncière?

C'est une taxe qui s'applique à tous les immeubles bâtis et non bâtis. Les propriétés imposables sont toutes les installations destinées à abriter des personnes ou des biens, les bâtiments et les terrains. Elle est redevable par le propriétaire au 1er janvier de l'année d'imposition.

Comment sont-elles calculées ?

À partir de la valeur locative nette des biens. multipliée par un taux d'imposition décidé par

> Comment est déterminée la valeur locative nette?

Elle correspond au loyer théorique annuel que rapporterait le bien s'il était loué. Ce loyer théorique est ensuite modifié pour tenir compte des caractéristiques du bien. Pour les bâtiments anciens, il a été déterminé en 1970 et

actualisé en 1980. Pour les autres il est évalué par les ser-Nicole Le Dieu de Ville vices fiscaux. et Éric Cazabat

Pour les logements, ce sont les services des impôts qui déterminent le loyer fictif à partir d'un classement dans l'une des 8 catégories de logements, qui vont du « grand luxe » aux logements « médiocres », en fonction de paramètres tels que présence d'un ascenseur, chauffage collectif, localisation du logement dans l'immeuble ou de la maison dans la commune... Chaque année, la Commission communale des impôts directs classe les logements neufs ou qui ont fait l'objet de modifications importantes dans l'une de ces catégories.

Ensuite, l'administration fiscale applique toute une série de pondérations :

La 1^{re} convertit en mètres carrés fictifs tous les éléments de confort : par exemple 5m² pour une baignoire, 3m² pour des WC, etc..

Une 2° prend en compte **l'entretien du logement** et divers autres éléments. Ainsi, pour une construction à l'abandon s'applique un coefficient de 0,8 tandis qu'une habitation neuve connaît une pondération de 1,2.

Une 3e pondération s'intéresse à l'environnement du logement : le quartier, les commerces, les équipements publics, les espaces verts... Une situation excellente entraîne une maioration de 0,1 point de la surface taxable tandis qu'un mauvais environnement entraîne une dépréciation

La 4e pondération, prend en compte des données propres au logement. Ainsi, une majoration de 0,1 point s'applique pour une situation particulière excellente telle qu'une forêt ou une vision panoramique de la région. Une dépréciation de 0.1 point est appliquée en cas d'inconvénients notoires: proximité d'une autoroute, déchetterie, zone industrielle polluante...

À l'issue de ces calculs effectués par les services des impôts, on obtient une valeur locative du bien qui sert de base de calcul de la taxe d'habitation et de la taxe foncière. Tant qu'aucun

> changement dans la consistance du bien n'intervient, ces éléments ne sont pas modifiés. Si le propriétaire agrandit ou modifie sa maison, la valeur locative est réajustée. À noter que pour tenir compte forfaitairement des charges de propriété, la base de la taxe foncière est égale à la moitié de la valeur locative du bien retenue comme base de la taxe d'habitation.

Cependant, chaque année toutes les valeurs locatives des biens sont réévaluées par une loi votée par le Parlement pour tenir compte en principe de la hausse des loyers constatée en France. En outre, la commune peut aussi décider une augmentation générale des valeurs locatives d'un certain pourcentage. Les deux augmentations se cumulent.

Voilà pourquoi à Mazères-Lezons, en 2009, alors que la municipalité a effectivement voté une augmentation limitée à 2,5 %, à l'issue des calculs effectués par les services fiscaux, les bases d'imposition s'élèvent à 4,68 %.

Les abattements

Une fois déterminée, la valeur locative est diminuée d'un abattement obligatoire pour charge de famille (pour les seules résidences principales) ainsi que d'autres abattements facultatifs, variables selon les communes (en fonction du revenu, handicap ou d'une invalidité...).

Les taux d'imposition

Ils sont identiques pour les redevables d'une même commune mais sont différents d'une collectivité à l'autre.

> Le montant des taxes

Enfin. le montant de chacune des taxes est obtenu en multipliant la base d'imposition (la valeur locative) par les taux votés par chacune des collectivités (Commune, Département...).

Des frais de gestion s'ajoutent au montant de la taxe à hauteur de 4,4 % (8 % pour une résidence secondaire). Ils sont perçus au profit de l'État, dont les services calculent et collectent les taxes locales

Impôts, ou consultez : www.service-public.fr

ortrait de... Carole Sapioule, présidente du Centre Social de Mazères



Une surprise : les villes du Béarn qui possèdent un Centre Social se comptent presque sur les doigts d'une main ; après Pau (2), Orthez, Mourenx, Oloron, Monein et Serres-Castet, Mazères-Lezons n'est pas

Carole Sapioule peu fier de figurer au sein de cette famille inédite. Une autre fierté ? La jeunesse conquérante et lucide de sa jeune présidente de 32 ans.

- > Mazères Lisons : Carole, quel est le parcours qui vous a conduit à présider, si jeune le 8° Centre social du Béarn ?
- > Carole Sapioule : C'est le chemin de ma vie personnelle qui m'a conduit presque

naturellement, et sans que je m'en rende compte vraiment, à occuper cette présidence. En 1996 je rejoins le Centre social comme animatrice puis en 2001, conseillère municipale, je deviens administratrice du Centre Social. La nouvelle équipe du Centre Social m'a demandé d'accepter, à travers l'assemblée générale il y a un an et demi, de reprendre le flambeau de la présidence alors vacante.

ML: Quelle est la mission du Centre Social au quotidien?

> CS: Nos 480 adhérents sont avant tout l'une de mes plus grandes fiertés ; ils viennent de Mazères et des villages environnants et ils composent le noyau dur de l'esprit d'une équipe soudée autour d'une certaine idée du lien social : l'activité en commun, celle du partage du temps libre au travers de plusieurs disciplines, de la randonnée en montagne à la danse Country ou aux ateliers de Tai-chi. Le Centre Social est un carrefour, celui des générations jusqu'à 99 ans et des cultures. Notre centre de loisirs par exemple conçoit des activités pour les enfants de 6 à 17 ans.

ML: Les loisirs sont donc au cœur du auotidien du Centre?

> CS : Notre mission doit évoluer ; mon objectif comme présidente est de nous recentrer sur un projet d'économie sociale et familiale associé à l'activité loisirs. N'oublions pas que le social est notre premier combat. Nous avons repensé

notre contrat de projet, c'est lui qui fait le lien entre nos partenaires majeurs que sont la Caisse d'Allocations familiales, la municipalité de Mazères, le Conseil général, l'État et les habitants.

L'équipe de nos quatre permanents est engagée dans la réalisation de cet objectif avec le soutien d'une guarantaine de bénévoles.

ML: Quels sont vos souhaits?

> CS : Arriver à intensifier notre mission sociale, s'efforcer de solidifier les contrats de nos animateurs et continuer à compter sur l'enthousiasme de nos bénévoles qui restent l'âme incontournable d'une structure comme la nôtre.



> Appel

au bénévolat :

Vous voulez offrir

un peu de votre

temps pour être

Une heure par

utile aux autres?

semaine où plus,

pour une courte

Contactez la mairie,

période ou

davantage..

un élu vous

rappellera:

05 59 06 56 61.

> Attention, démolition!



La maison Durancet s'écroule

À l'angle de l'avenue du Général-de-Gaulle et de la rue de la République, la maison dite « Durancet » a été démolie fin Novembre.

L'espace ainsi dégagé va permettre d'améliorer la circulation des piétons et des automobilistes. Un parking « provisoire » va offrir quelques places de stationnement, le temps d'achever une réflexion déjà bien engagée pour un futur aménagement de la voirie.

Allons enfants...

Malgré une pluie diluvienne, les enfants de CM2 de l'école de Mazères étaient présents au rendez-vous du 11 novembre pour la commémoration de l'Armistice de 1918, accompagnés de leurs parents, des anciens combattants et d'un public nombreux en dépit du très mauvais temps.

Autour du Monument aux morts, Madame le Maire a remercié les enfants et tous les habitants pour avoir bravé les intempéries afin de rendre hommage aux courageux Mazérois qui ont donné leur vie pour sauver la France, avant de donner lecture du message du Secrétaire d'État aux Anciens combattants.

En rangs serrés sous des parapluies multicolores, les écoliers ont entonné la Marseillaise avec le renfort de quelques « anciens » aujourd'hui collégiens en classe de 6° et qui ont eu à cœur



Cérémonie au Monument aux Morts.

de chanter avec leurs jeunes camarades et de s'associer à cette cérémonie du souvenir. Toutes nos félicitations et nos encouragements aux jeunes citoyens et à leurs maîtres d'école. Grâce à l'école de la République, la mémoire des combattants courageux traverse le temps.

> J'aime la vie, je ralentis...

Une campagne de sécurité routière s'est déroulée pendant tout le mois d'octobre, à l'initiative du Conseil général et avec le soutien de la municipalité. Elle était pilotée par des bénévoles de l'AISR qui ont organisé plusieurs actions : l'installation de cinémomètres (appareils de mesure de la vitesse) ; des contrôles radar sans verbalisation avec la police et les élèves de CM2 ; des interventions dans toutes les classes de l'école et un spectacle de marionnettes pour la maternelle et le CP ; des débats publics sur le code de la route.

Toutes ces actions ont permis de sensibiliser un large public. Mais la sécurité routière reste l'affaire de tous.



> Scions, scions le bois...



Comme l'an dernier une opération « coupe de bois » est proposée aux Mazérois intéressés.

Le mode opératoire et les tarifs de l'an dernier sont reconduits. Le prix du lot de coupe est fixé à 15 euros. Renseignements dès à présent au secrétariat de mairie : 05 59 06 56 61.

› Curage des canaux

Le Syndicat d'Irrigation a fait curer le canal d'irrigation depuis la zone commerciale Grand Sud (Leclerc/Brico-dépôt) jusqu'à son rejet dans l'Arriou. La végétation envahissante était propice à l'apparition de serpents et rongeurs, et l'envasement du canal risquait d'entraîner des inondations en cas d'intempéries. Montant des travaux $5\,000\,\text{€}$.

Rappelons aux riverains qu'ils ont obligation d'entretenir canaux ou ruisseaux qui longent leur propriété. Un nettoyage annuel suffit pour empêcher les débordements des eaux.

Le Téléthon à la Mazéroise



Voici la recette des organisateurs, avec aux fourneaux une équipe de chefs du Centre social, épaulée par les apprentis des « assos » du village :

- ▶en entrée, présentez une Braderie et une Loterie bien assaisonnées,
- en plat de résistance, servez bien chaud garbure et daube, épicées de guitares et chansons,
- au dessert, offrez oranges et crêpes « à la Nounours ».
- décorez de bougies fabriquées par les marmitons pour former une chaîne de la solidarité,
- laissez reposer et poursuivez les agapes en plein air, à pied ou à vélo autour des parcours du « défi sportif ».

Excellent menu pour une opération 2009 réussie, bravo à tous les bénévoles!



Chanter pour la solidarité.

Pensez à suivre l'actualité sur : www.mazeres-lezons.fr

> Zoom... Aprener en biarnès a l'escòla



Apprendre en béarnais à l'école

Le saviez-vous ? 75 % des Béarnais sont favorables à l'enseignement de la langue béarnaise !

Eh bien ça y est ! La classe maternelle annexe de l'école Calandreta Paulina de Pau a ouvert ses portes à Mazères, rue Jules Ferry, tout près de la Bibliothèque municipale.

Cette rentrée automnale est aussi une naissance pour Calandreta, elle va marquer le trentième anniversaire de Paulina! Pour fêter l'événement de cette rentrée différée, les écoliers inscrits à Mazères se sont fait accompagner par tous leurs camarades de Paulina. Cette ouverture enfin réalisée, la poignée d'écoliers pionniers à Mazères seront heureux d'accueillir de nouveaux arrivants venus de Nay, Gan, Jurançon et ailleurs.

Pour aménager les locaux en transformant un ancien appartement de 80 m² en mini-école, la commune a dépensé 10 000 euros pour des travaux d'accessibilité et de sécurité (et non 180 000 euros comme cela a été malencontreusement rapporté dans la presse !).



Les Calandretas sont des écoles occitanes d'enseignement bilingue français-béarnais en immersion. Ces écoles sont laïques, associatives, gratuites, sous contrat avec l'État, ce qui signifie que les enseignants sont rémunérés par l'État e les programmes agréés par l'Éducation nationale.

Renseignements et inscriptions :

enoit Laradet (Directeur), Marilys aint-Louboué (Professeur des écoles), ean-Loup Fricker (Président) :

Pour en savoir plus sur Calandreta http://www.calandreta.org/

> Élections

régionales

Si vous n'êtes pas

encore inscrit sur

les listes électorales

de Mazères-Lezons,

vous pouvez encore

le faire auprès de

la Mairie jusqu'au

> Réserve

L'acquisition par

réserve foncière

pour la création

d'un futur centre-

bourg a été signée

3 décembre 2009.

> Licence IV

La municipalité

de débit

2009

de boissons

(Licence IV)

de 4º catégorie

au mandataire

judiciaire chargé

de la liquidation

du « Bistrot », le

mardi 8 décembre

a acheté la licence

en étude notariale le

la municipalité de la

foncière

31 décembre 2009.

2010

www.mazeres-lezons.fr

> Welcome to « Mazères world »

Depuis le lancement de www.mazeres-lezons.fr mai 2009, ce sont plus de 1000

internautes différents qui sont venus naviguer sur les pages du site officiel de notre commune.

Nous veillons au renouvellement régulier des données en ligne, en particulier les rubriques « actu-infos » et les diaporamas dont vous êtes très friands!

Au-delà de sa mission initiale d'information des habitants, cet outil matérialise un besoin d'ouverture sur le monde. Ainsi, les statistiques du site confirment que les visiteurs les plus nombreux sont localisés, dans l'ordre décroissant à : 1-Mazères et Pau-agglomération, 2-Bayonne-Anglet-Biarritz, 3- région parisienne... (oui, oui!) et puis dans tout le département et aussi dans toute la France. Et nous apprenons également que Mazères-Lezons est désormais visité en Europe par des Allemands, Italiens, Polonais et Moldaves, et aussi depuis le Brésil, le Canada et l'État de New York!

Enfin, vous êtes de plus en plus nombreux à accéder « directement » au site sans passer par des moteurs de recherche. Cela signifie qu'il commence progressivement à être intégré dans le « rituel d'information » quotidien ou hebdomadaire des visiteurs.

Mais pour autant il n'est pas question que www.mazeres-lezons.fr vienne supplanter votre Mazères Lisons!

Olivier SABLÉ



Circulation rue Jules-Ferry

Depuis le 12 octobre, le sens de circulation de la rue Jules-Ferry a changé (cf. Mazères

Lisons n° 5 de septembre 2009).

Principalement, ce dispositif met en sens unique cette rue des écoles, depuis la cantine vers la rue Louis-Barthou. Il est assorti d'un stationnement spécifique pour les heures d'entrée et sortie scolaires avec l'aménagement de deux « arrêts minute » pour la dépose rapide des enfants.

Après une petite période d'adaptation au changement, les automobilistes se déclarent satisfaits du nouveau dispositif. Certes la force des habitudes et parfois l'inattention font encore

commettre à certains la faute de prendre la rue Jules-Ferry en sens interdit... Aussi la plus grande prudence et le respect du code de la route sont recommandés, car il en va de la sécurité de tous en général et des enfants en particulier



Nicole DUFAU



> Réduction d'horaires à La Poste

La Poste veut réduire les horaires d'ouverture du bureau de Mazères.

Inquiet pour le service rendu à la population et pour le devenir de ce bureau, le Conseil municipal a reçu la direction du secteur pour l'interroger sur ce projet.

L'activité de service public serait estimée aujourd'hui à 20 heures hebdomadaires, en raison de l'importante baisse du trafic courrier.

Notre audition a convaincu les responsables de maintenir l'ouverture du samedi



Réponses début 2010... À suivre.

Monique SÉMAVOINE

Le bureau de Mazères



> Des frelons et des hommes

Les feuilles tombent et c'est à cette saison que nous découvrons dans les arbres des nids de

frelons « asiatiques ». Généralement les ouvrières façonnent un nid en forme de sphère (légèrement plus haut que large) qui mesure en moyenne 60 à 90 cm de haut et 40 à 70 cm de diamètre.

Avec le froid hivernal, les ouvrières vont disparaître et les fondatrices vont se cacher hors du nid pour hiverner. Il est donc important de faire le recensement des nids pour pouvoir entreprendre une campagne de piégeage au printemps.

Si vous voyez alors un nid en activité, vous pourrez contacter la mairie qui délèguera son élu « référent » pour une expertise.

Toutefois il faut savoir que les pompiers ne se déplacent plus pour détruire les nids, mais il faut faire appel à des sociétés de désinsectisation. Et toute opération de destruction reste à la charge des propriétaires. Il faut aussi préciser que le frelon « asiatique » n'a montré jusqu'à ce jour aucun signe d'agressivité particulier, ni en vol sec, ni à proximité de son nid, même en présence de mouvements humains importants ou de bruits forts.

Gérard HEITZ



> Travaux de voirie

Dans le courant du premier trimestre seront réalisés :

- la réfection d'un plateau ralentisseur devant les écoles, sur la rue Jules-Ferry,

- la pose d'un nouvel enrobé dans la portion de la rue Louis-Barthou qui va du rond-point du Mac'Do jusqu'au carrefour de la rue Henri-IV,

- la pose également d'un enrobé « coulé à froid » rue de la République et rue Louis-Barthou jusqu'au carrefour de la rue Jules-Ferry,

- et un nouveau profilé de la sortie de la rue de la Garenne

Du Gave aux Coteaux

Une épareuse est passée tout le long des bords du gave, et aussi le long des allées des Coteaux, chemin Pouchan. Dans les coteaux, cet entretien permet aussi d'éviter la présence de déchets dans les canaux en cas de fortes intempéries.

Roger PÉDEFLOUS

Pensez à suivre l'actualité sur : www.mazeres-lezons.fr

> Chez nous...

→ Agenda

15 décembre :

- Visite du Père Noël aux écoles
- Fête de Noël à la crèche municipale

17 décembre :

- Goûter de Noël des enfants des écoles et spectacle de magicien (de 13 h 30 à 16 h 30 au Centre social) Fête de Noël à la maison de retraite Saint-Léon
- ▶ 17 janvier : repas des aînés à 12 h à la salle

Marcelle Courtois

- ▶ 14 et 21 mars : Élections régionales
- ▶ 20 mars : Loto paroissial à Rontignon > 27 mars : Loto des écoles à la salle Marcelle Courtois

Le carnet

NAISSANCES: Leyla Brunet, Loris GIBANEL-ESCOLA, Mathis HARDUIN-GUÉRIN, Fanny LANOT-CAMY-ARRIOUPEYROUS, Lukas Lasbats, Victor Leroux-Avantin, Inès Maldonado, Claire PALACIO.

MARIAGES: Guillaume LAPINE et Julie LANUSSE-CAZALÉ, Yann Raymondeau et Chloé Malasi, Jérôme Turonnet et Deborah Descoueit.

DÉCÈS: Marthe Costemale veuve Latapie, Jacqueline Douche épouse Dulas, Joséphine Monod veuve Gayraud, Marie-Antoinette Olmos veuve Bérard, Germaine Peyrou veuve Foix, Claude Vergé.

Mémento

Samu: 15 Pompiers: 18 Police secours: 17

Médecins: Dr Rodéro, Dr Jobert © 05 59 06 52 02 Chirurgien dentiste: Dr Cachelet © 05 59 06 51 29

Pharmacie Beth-Ceü: © 05 59 06 54 05 Maison de retraite Saint-Léon : Vallée Heureuse © 05 59 06 13 22

Maintien à domicile des Personnes âgées : 22 rue du Fer à Cheval © 05 59 06 66 94

Taxi Pour Tous :

Éric Pédarrieu © 05 59 33 26 57

Edf (sécurité dépannage) : © 0 810 333 364 Gdf (sécurité dépannage) : © 0 810 433 065 Bureau de Poste : © 05 59 06 68 60 (fermé mercredi ap-midi, samedi ap-midi)

Mairie de Mazères-Lezons - 30, avenue du Gal de Gaulle 64110 Mazères-Lezons
Directrice de la publication : Monique SÉMAVOINE
Directrice de la rédaction : Nicole le DIEU de VILLE
Crédits photos : Perrine RIMAJOU, J.-P. LAPLACE
Réalisation, impression :
Art'Cool-Imprimerie Duval
Avenue du Corps-Francs Pommiès
23, za du Plateau - 64320 Bizanos
Dépôt légal à parution

Presbytère: © 05 59 06 64 77

Centre social: © 05 59 06 68 70

Crèche municipale : © 05 59 06 11 13

30 avenue du Général de Gaulle 64110

(fermé mardi ap-midi et jeudi ap-midi)

Courriel: mairie@mazeres-lezons.fr

Site internet: www.mazeres-lezons.fr

Téléphone d'urgence mairie : 05 59 06 33 88

(ou n° mairie 05 59 06 56 61 qui sera transféré).

Bibliothèque municipale: © 05 59 06 80 54

Permanence premier samedi du mois : de 10 h à 12 h

École maternelle : © 05 59 06 60 55

École primaire : © 05 59 06 51 23

Mairie de Mazères-Lezons :

© 05 59 06 56 61

Papier recyclé